

Le Frontenacais

Journal Municipal
Janvier 2021

N°3



Pour 2021, nous vous souhaitons de revivre les moments de convivialité qui nous sont chers !

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

édito

La triste et inédite année 2020 vient de s'achever. Beaucoup d'événements ont eu lieu durant cette période. Le virus Covid-19 s'est installé en France, mais aussi partout dans le monde. Il nous a contraint au confinement : une épreuve pour chacun d'entre nous ; il a mis à mal notre mode de vie, restreint notre liberté et privé de culture, de loisirs et de sports.

Les relations familiales et amicales ont été, elles aussi, bouleversées à cause du virus. 2020 était aussi une année électorale. Même le calendrier des élections municipales a subi des retards ! Ce scrutin s'est déroulé différemment des autres années et a eu pour conséquence un taux d'abstention plus élevé. Nous avons enfin dit adieu à cette année 2020 qui ne va pas nous manquer ! Les circonstances nous ont empêchés de programmer tout ce que nous aurions souhaité vous proposer. Mais nous avons réussi malgré tout notre fête de village en septembre, nous avons également mis en place un marché chaque 2^e dimanche du mois sous la Halle.

Hélas, la nouvelle année s'ouvre avec les mêmes difficultés. Les mesures sanitaires sont toujours d'actualité. Je souhaite que la vaccination mette un terme à cette pandémie et nous fasse retrouver la vie d'AVANT !

La nouvelle équipe, élue en juillet, s'est déjà investie dans les nouveaux projets. Elle aurait souhaité vous rencontrer lors de la traditionnelle manifestation des vœux, mais suite aux restrictions sanitaires, elle n'aura pas lieu cette année.

Les membres du Conseil Municipal vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2021, durant laquelle nous espérons pouvoir à nouveau vivre les rencontres que nous apprécions et nous remettre à partager des moments de convivialité. En attendant, restons prudents.

**Le Maire,
Josette Mugron**

Pôle Territorial du Coeur Entre-deux-Mers

CONSOMMER LOCAL

Dans le cadre d'un plan de soutien et d'accompagnement des entreprises dans l'accès aux outils numériques, le Pôle Territorial et ses 5 communautés de communes proposent une place de marché locale à l'échelle du territoire du Coeur Entre-deux-Mers. Il s'agit de « Ma ville Mon shopping », plateforme de vente en ligne de proximité du groupe « La Poste », qui encourage la consommation locale. Elle s'adresse aux commerçants, aux artisans mais aussi aux producteurs locaux qui souhaitent développer leur mode de commercialisation en ligne. Réalisée en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde, la

plateforme propose une offre de services complète à prix négocié : création d'une boutique en ligne, Click & Collect, paiement sécurisé, livraison à domicile ou à retirer en boutique...

Pour en savoir plus : <https://www.coeurentre2mers.com/je-suis-commerçant-artisan-producteur-252.html>

ma ville mon shopping
Ma nouvelle façon de consommer local

Contactez dès à présent : Isabelle Delburg sur entreprendre@coeurentre2mers.com ou au 05.56.23.95.17

tourisme

LA LOCALE

Habitants de l'Entre-deux-Mers ? Votre pass privilégiés « La Locale » vous attend gratuitement, dans vos Bureaux d'Information Touristique (Créon, Targon, Sauveterre-de-Guyenne, Monségur et La Réole).

La Locale, kesako ? Un pass qui vous permet de profiter de nombreuses réductions et avantages chez plus de 30 prestataires du territoire : activités de loisirs, restaurants, événements, produits du terroir, etc.

La condition ? Etre accompagné d'au moins une personne s'acquittant du plein tarif sur les sites.

Informations et renseignements : Entre-deux-Mers Tourisme, 4 rue Issartier 33580 Monségur : 0556618273 et info@entredeuxmers.com.



animations

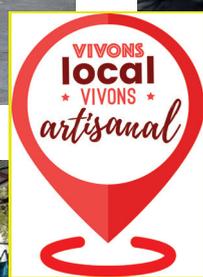
Marché de FRONTENAC
Producteurs et Artisans locaux

Le Marché de Frontenac

Depuis la fête du Village de mi-septembre, nous avons souhaité faire perdurer notre joli marché sous la Halle. Chaque deuxième dimanche de chaque mois a donc lieu un marché de producteurs et artisans locaux à partir de 9h30. Vous pouvez notamment y acheter du fromage de brebis de Frontenac, des huîtres, du vin, des légumes et oeufs bio, du miel et produits dérivés tels que bougies, bonbons..., des champignons de la carrière de Lugasson, des produits à base de safran tels que confiture, vinaigre..., des biscuits artisanaux, des plats cuisinés, des jolis bijoux, des savons et produits d'entretien naturels, des vêtements sur la friperie itinérante, des sacs en wax, de la maroquinerie, des décorations... Nous souhaitons qu'il devienne un vrai lieu de rencontre, d'échanges et de partage.

Notre commune soutient l'artisanat local en participant au programme «Vivons local, vivons artisanal» de la chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Alors n'attendez plus, venez, vous aussi, retrouver et soutenir nos producteurs et artisans locaux !



Photos : Marina Neveu, Richard Zeboulon

commémoration

LE 11 NOVEMBRE 2020



Le 11 novembre dernier, à l'occasion de la journée nationale relative à la commémoration de la Victoire et de la Paix et d'Hommage à tous les morts pour la France, a eu lieu la cérémonie du 102ème anniversaire de l'Armistice de 1918 en tout petit comité, dans le contexte sanitaire actuel.

travaux

LES PROJETS 2021

En ce début d'année 2021 et bien que comme en 2020 la situation ne soit pas toujours simple à gérer, la commission « cadre de vie » travaille sur plusieurs projets.

Elle proposera à la commission « voirie » de la Communauté Rurale de l'Entre-deux-Mers la réfection en totalité de la route de Sainte Présentine, et, si les arbitrages budgétaires le permettent, en Communauté de communes nous demanderons la réfection de portions de chemins dégradés. Bien évidemment, le comblement des trous et ornières sera réalisé. De plus, pour assurer la visibilité et la sécurité de nos voies communales, le fauchage des banquettes sera fait dès le printemps avec un second passage pour les talus dans l'été.

En ce qui concerne les travaux prévus, nous allons lancer l'étude de faisabilité de la seconde tranche des travaux de réhabilitation de la place du 19

mars 1962, afin d'avoir un ensemble harmonieux et structurant dans notre centre bourg, la commission étudiera aussi le plan de circulation autour de l'église ainsi que la sécurité du stationnement autour du cabinet médical afin de mieux organiser cette partie de la voirie communale.

Sur les bâtiments communaux, nous prévoyons la réfection totale du carrelage de l'église (à l'identique bien sûr) qui est très dégradé. Pour cela nous bénéficierons d'une aide de l'état (DSIL) de 50% du coût des travaux hors taxe qui allégera la facture pour la commune. De plus, durant cette année 2021, la commission, avec l'aide du conseil départemental de la Gironde, travaillera sur un projet de rénovation de la salle des fêtes, aussi bien sur la partie fonctionnelle en lien avec les associations utilisatrices régulières du bâtiment, que sur la partie environnementale (isolation, mode de chauffage, éclairage). Ce projet étant un lourd dossier technique et financier à mettre en place, il est nécessaire de commencer les différentes concertations et études en 2021 pour espérer pouvoir le concrétiser en 2022 ou 2023. Nous vous tiendrons informés des avancées de nos projets dans les prochaines éditions du « Frontenacais ».

associations

LA GAULE FRONTENACAISE

L'association La Gaule Frontenacaise fêtera ses 108 ans le 28 mars prochain.

Elle gère trois cours d'eau :

- l'Engranne de sa source à Castelviel jusqu'à Saint-Aubin-de-Branne en longeant une bonne partie de la piste cyclable Roger Lapébie,
 - le Gourmeron depuis le lieu-dit Rousine à Daubèze jusqu'à son affluent, l'Engranne, en bas de Lassijan,
 - le Coussillon qui se jette dans le Gourmeron.
- Retrouvez toutes les informations sur : <https://gaulefrontenacaise.peche33.com>

Voici les dates à retenir :

Le **samedi 13 mars 2021** : ouverture de la truite et 1^{er} lacher ; 30Kg de farios et 60Kg d'Arc-en-ciel.

Le **samedi 3 avril 2021** : 2^{ème} lacher ; 30Kg de farios et 40Kg d'Arc-en-ciel.

Le **samedi 24 avril 2021** : 3^{ème} lacher ; 30Kg de farios et 40Kg d'Arc-en-ciel.

Le **jeudi 13 mai 2021** : Concours de pêche de 9h30 à 10h30 avec lacher de 70kg. Inscription au pont de la gare. Adultes 10€ et enfants -12 ans 5€.

Le **samedi 29 mai 2021** : 4^{ème} lacher ; 70Kg d'Arc-en-ciel, uniquement sur l'Engranne.

Les lachers se font sur l'Engranne et sur le Gourmeron uniquement, pas de lacher sur le Coussillon.



bien-vivre ensemble

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Une fois encore le réseau d'assainissement collectif de la commune a subi un dysfonctionnement. La pompe de relevage située au niveau de la halle s'est bloquée pour la deuxième fois cette année. Cette panne a nécessité l'intervention d'un véhicule spécialisé d'une société extérieure pour curer l'ensemble du réseau à proximité de la pompe (route de Rauzan et route de Sauveterre) et procéder au nettoyage de l'installation. Outre les nuisances olfactives que cela a engendré

pour les riverains, cette intervention n'est hélas pas gratuite. Heureusement, cette panne n'a pas entraîné le remplacement de la pompe qui aurait obligé de neutraliser le circuit d'assainissement pour plusieurs jours avec les inconvénients que je vous laisse imaginer. La raison du blocage de la pompe est l'accumulation de déchets solides (lingettes nettoyantes, produits d'hygiène féminine, mouchoirs en papiers...) en provenance des toilettes. Bien que la mention «Biodégradable» figure parfois sur l'emballage, il faut comprendre que leur dégradation ne se fait pas immédiatement mais plus généralement dans les jours ou les semaines qui suivent. Nous rappelons donc qu'aucun élément solide à l'exception du papier toilette, ne doit être jeté dans la cuvette des WC. Compte tenu du prix relativement élevé de l'intervention et de la répétition de ces pannes (qui peuvent être évitées aisément), le montant de la taxe d'assainissement sur la commune pourrait augmenter de manière significative.

LE BRUIT EN JOURNÉE

On parle souvent du tapage nocturne. Or, contrairement à ce que l'on pense, ce type de nuisance n'est pas réservé à la nuit et un tapage peut parfaitement être diurne, ce qui signifie "se rapportant au jour". Le tapage diurne est ainsi une nuisance sonore anormale subie en cours de journée. Elle peut provenir aussi bien d'un voisin en particulier (cris, talons...) mais aussi à cause d'une chose (appareil stéréo, skateboard, outils de bricolage...), de commerces, d'un chantier, d'un animal. Et ce dans le cadre d'un lieu public ou privé. En matière auditive, certaines règles existent : on les trouve aux articles R.1336-4 et suivants du Code de la santé publique. La loi prévoit qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé. Une amende forfaitaire immédiate allant de 68 à 180 euros peut être infligée par l'autorité compétente lors de la constatation de l'infraction.

santé

COVID-19 : masques et vaccination

Lors du marché du 13 décembre, des masques en tissu lavable, ont été distribués par vos élus. Pour ceux qui n'en ont pas bénéficié, vous pouvez venir les retirer en mairie, aux horaires d'ouverture. Un masque par personne vous sera remis gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Concernant la vaccination, le déploiement se fait progressivement suivant une logique simple : la priorité est donnée aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie. La vaccination dans les EHPAD a débuté fin décembre. Depuis le 18 janvier les personnes âgées de plus de 75 ans peuvent se faire vacciner ainsi que les personnes présentant une maladie rare ou une pathologie (cancers et maladies hématologiques malignes, maladies rénales chroniques sévères, transplantés d'organes solides, ou par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques, polyopathologies chroniques, trisomie 21) conduisant à un très haut risque de forme grave de la maladie et ce quel que soit leur âge. La vaccination ne s'effectue que sur rendez-vous : plus d'information au 0 800 009 110 (7/7 de 06h00 - 22h00) ou sur <https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html> (les centres de vaccination de proximité sont à Libourne et Langon, d'autres centres sont ouverts à Bordeaux et alentours, et d'autres ouvriront au fur et à mesure en Gironde).

à savoir

RÉFORME DE L'ACCUEIL DU PUBLIC

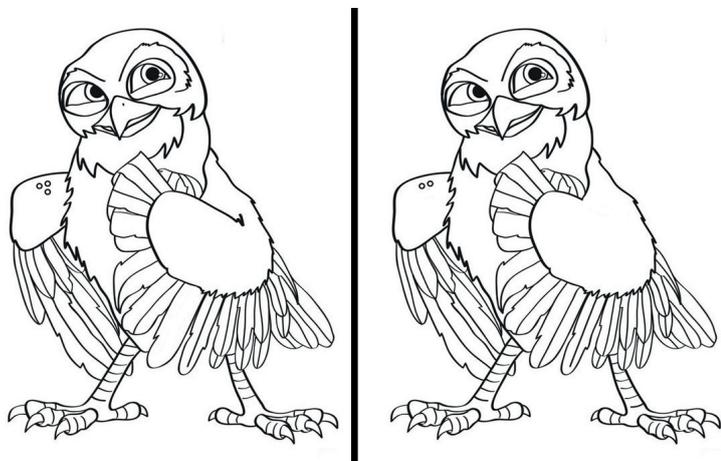
La communauté de brigades de gendarmerie de Créon (les brigades de Langoiran et de Targon étant fermées au public) teste de nouvelles modalités d'accueil du public depuis le 30 novembre. En effet, elle réserve tous les jours, une demi-journée d'accueil aux plaintes sur rendez-vous qui doivent être pris via la plateforme numérique «service-public.fr». Les horaires sont du lundi au samedi de 8h à 12h et le dimanche de 9h à 12h. Lors d'un jour férié, aucun créneau sur rendez-vous ne sera possible. Ainsi la brigade sera fermée au public durant ces créneaux. En revanche, un personnel en régulation téléphonique sera présent. De plus, concernant les urgences avérées, elles seront prises en compte par un enquêteur habilité «officier de police judiciaire».



jeux

infos pratiques

Les 5 différences



Mots mêlés

A B K B Q C X V L X F O P H I T Y H S E
 S Ç K T I O R Z T Q F R O D C Ç A L O U
 P U U L F V N P Ç C V B I V M O Q R Z N
 O L R Q C M E A T Q C O S A X E D P J J
 M E E F Y L D R S I L F S C D X O F F X
 P K R S L C C A D P Ç L O A J Ç S T U R
 R L H E X O J S G B L Ç N N B I E Z G Y
 U B W R A T R O C H E R S C Q E A R T X
 S Y H V K S Q L L D R A P E A U U V N C
 P A K I M S Q B K X F N F S Z L I A K N
 H G T E T E P L O T N M S M P I D G Q W
 A H P T G P O V Y Y L Q M W J E K U L R
 R U R T S R O Y C E D O A V T L D E V R
 E I S E T R E I L I O V B T J O Y S S Q
 S C N M V F K B U Z Ç X E S T S Ç J G Ç
 Z U M J R T A R X G L U P X U U X I N F
 D T V T X S K X G F Q Y W B V S Y O O G
 D I K Y C P Q K F S Y E N U Y Q C Y T Ç
 O T Q C V F L D A W W B R E M E R C S D
 U Y I C J A X C K U U M K R F X I X D L

Retrouvez les mots suivants :

SABLE	CASQUETTE	SURF
MER	CREME	VOILIER
VAGUES	PELLE	VACANCES
POISSONS	DRAPEAU	SERVIETTE
SOLEIL	ROCHERS	PARASOL
SEAU	DUNES	
TONGS	PHARE	

AGENCE POSTALE de FRONTENAC (derrière la Mairie) :
Du mardi au samedi : 9h30-12h30

MAISON MÉDICALE de FRONTENAC (11, place du 19 mars 1962) :
Dr Marjory OLIVIER et Alexia RENAUD : 05.56.23.54.93
Du lundi au vendredi 9h00-19h00 (médecin de garde sur le répondeur). En cas d'urgence, composez le 15.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE DE PROXIMITÉ
Isabelle Brisotto : 06.21.92.60.70

PHARMACIE de FRONTENAC (4, route de Rauzan) :
05.56.23.50.99

Du lundi au vendredi 9h00-12h30 et 14h30-19h30, et samedi de 9h00 à 12h30

PHARMACIE DE GARDE : 3237 (0,35€ TTC/min)

DÉCHETTERIE de SAINT-LÉON : 05.57.34.53.20

Lundi de 13h30 à 18h00 et du mardi au samedi : 9h00-12h30 et 13h30-18h00 (à partir du 15 octobre fermeture à 17h)

NUMÉROS D'URGENCE

Samu	Police	Pompiers	Urgence SMS	En mer	Europe
15	17	18	114	196	112

Informations Mairie : 1 place du 19 mars 62
05 56 23 96 38 - mairie.frontenac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi : 10h-12 h et 14h-17h

Mercredi : 10h-12h

Vendredi : 9h-12h30

fermée le mardi

Le Frontenacais,

Journal municipal

Directeur de la publication :

Josette Mugron

Rédaction : Vincent Lafaye,

Marina Neveu, Yves Scheid, Stéphane Terraza

Janvier 2021, tirage 400 exemplaires

